

P A R T I E D

LA PROTECTION DES CANADIENS A L'ETRANGER

Nombre de circonstances peuvent survenir dans lesquelles les Canadiens risquent de rencontrer des difficultés au niveau international. Ils ont alors besoin d'une aide particulière que le ministère des Affaires extérieures peut souvent leur apporter, entre autres par l'entremise de ses services consulaires, juridiques ou ses services de passeports.